

INFORMATIONS PRATIQUES

UNE TRANCHE DE GLISSE LA TRANCHE/MER (85)

LIEU DU CAMP – ADRESSE POUR ENVOYER UN COURRIER A VOTRE ENFANT :

Hébergement sous tentes :
Camp de la ville d'Orvault – Camping Le Vieux Moulin – 85360 LA TRANCHE/MER

DATES – EFFECTIFS – TRANCHES D'AGES :

- Vendredi 08 au Mercredi 13 juillet 2022 – 22 enfants de 10 à 12 ans (nés en 2010, 2011 et 2012)
- Lundi 18 au Vendredi 22 Juillet 2022 – 22 enfants de 10 à 12 ans (nés en 2010, 2011 et 2012)

ENCADREMENT :

1 directeur et 2 animateurs

HORAIRES DEPART ET RETOUR :

Rendez-vous à 8h00 sur le parking du château de la Gobinière, au 1^{er} jour du séjour (départ à 8h30).
Retour le dernier jour, au même endroit, à 18h00.

Transport en car.

Prévoir un pique-nique pour le premier midi.

INFORMATIONS ET CONTACT

- Un message vous sera adressé le soir du 1^{er} jour de camp afin de vous communiquer des informations sur l'arrivée et l'installation du groupe. Le service Enfance Jeunesse est en lien permanent avec toutes les équipes d'animation et, le cas échéant, vous informe individuellement, en cas de soucis.
- **Pour raison majeure uniquement**, le responsable d'astreinte du service Enfance Jeunesse est en mesure de vous répondre en semaine (de 8h30 à 20h30) et pendant le week-end (de 9h30 à 12h30 et de 14h à 20h) au **06.03.66.17.97**

PIECES A FOURNIR : les documents à compléter et retourner avant le 1er juin 2022 sont disponibles sur le Portail Famille, sous le lien suivant, dans la sous-rubrique « Mercredis et Vacances » :

[Gestion de la relation citoyen de votre ville - Activités / Tarifs \(espace-citoyens.net\)](https://espace-citoyens.net)

- Fiche sanitaire de liaison 2021-2022 (si ce document n'a pas déjà été transmis depuis septembre dernier)
- Copie de l'attestation CMU (Couverture Maladie Universelle), si vous êtes concerné.
- La copie du carnet de santé mentionnant les vaccinations obligatoires
- Le document relatif au droit à l'image.
- Test d'aisance aquatique (si vous avez déjà transmis ce document les années passées dans le cadre d'un autre camp, le service Enfance Jeunesse l'a conservé. Il n'est donc pas nécessaire de l'envoyer à nouveau).

REUNION D'INFORMATION AUX FAMILLES



A noter !

Mercredi 08 juin 2022 – à l'Odyssée (Bois Cesbron - 44700 ORVAULT)

Entrée libre de 18h00 à 20h30 : Rencontre avec les équipes des camps et séjours, information sur le déroulement de chaque camp et sur le projet pédagogique de chaque équipe.



TROUSSEAU « UNE TRANCHE DE GLISSE »

(La Tranche / Mer 85)

NOM & PRENOM DE L'ENFANT :

Pour éviter toute perte de vêtements, ou d'objets, il est impératif :

- de marquer les vêtements
- de cocher ou ajouter sur la liste du trousseau (qui sera mise dans la valise ou le sac) les affaires mises au départ, avec le nombre éventuel

PIQUE-NIQUE A PREVOIR POUR LE PREMIER MIDI

VETEMENTS A PREVOIR

| <u>LISTE</u> | <u>DESCRIPTION</u> | <u>FAIT</u> |
|---|--------------------|-------------|
| 2 pantalons ou joggings | | |
| 2 shorts | | |
| Tee-shirts ou chemisiers (1 par jour + 1 rechange) | | |
| 2 pulls ou vestes (dont 1 chaud) | | |
| 1 vêtement de pluie « type K-way » | | |
| Sous-vêtements (1 par jour + 1 rechange) | | |
| Paires de chaussettes (1 par jour + 1 rechange) | | |
| 2 tenues pour la nuit | | |
| Nécessaire de plage (maillot de bain, serviette) + Maillot + serviette pour le surf (combi prévue par le prestataire) | | |
| 1 paire de baskets | | |
| 1 paire de chaussures type tong | | |

MATERIELS A PREVOIR

| <u>LISTE</u> | <u>FAIT</u> |
|---|-------------|
| 1 duvet et tapis de sol (+ oreiller en facultatif) | |
| 1 plaid (si nuit fraîches) | |
| 1 petit sac à dos | |
| 1 sac pour les affaires sales | |
| 1 lampe frontale | |
| 1 gourde | |
| 1 chapeau ou casquette | |
| Lunettes de soleil | |
| Crème solaire | |
| 1 paquet de mouchoirs | |
| Nécessaire de toilette (gel douche, dentifrice, brosse à dents, shampooing) + serviette | |

Pour le port du masque, les conditions d'utilisation seront précisées dans le protocole qui vous sera communiqué en début d'été.

Si l'enfant suit un traitement médical, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leur emballage d'origine avec la notice et le nom et prénom de l'enfant inscrits sur la boîte). Aucun médicament ne pourra être délivré à votre enfant sans ordonnance.

Argent de poche : 15 € maximum conseillés